

BONIFICATION DE L'AIDE AUX ENTREPRISES

Moratoire du Fonds local d'investissement

McMasterville, le lundi 6 avril 2020 – Le Conseil de La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) annonce une bonification de son aide aux entreprises en octroyant un moratoire d'une durée de six mois en capital et en intérêt à tous ses client(e)s du Fonds local d'investissement (FLI). Ce moratoire est effectif à compter du 1^{er} avril 2020. « *Pour mes collègues mairesses et maires et moi-même, nous voulons faire un maximum de mesures pour soutenir les entrepreneur(e)s et cette bonification en est une. Nous étudions d'autres possibilités et d'autres façons d'aider pour le bien de notre économie locale* », a tenu à préciser madame Diane Lavoie, mairesse de la ville de Beloeil et préfète de la MRCVR.

Une vingtaine d'entreprises bénéficieront de ce moratoire et ce soutien représente une disponibilité financière supplémentaire de près de 110 000 \$. Au cours des prochains jours et des prochaines semaines, d'autres mesures pour les entreprises, les commerces et les travailleur(-euse)s autonomes de notre territoire seront annoncées.

SERVICE INFO-ENTREPRISES

Les conseiller(ère)s aux entreprises de la MRCVR sont disponibles pour accompagner les entrepreneur(e)s, les commerçant(e)s et les travailleur(-euse)s. Pour déployer ce service Info-Entreprises, une ligne téléphonique dédiée a été mise en place, soit le numéro sans frais 1 877 464-4188 et un courriel spécifique, entreprises@mrcvr.ca. La ligne Info-Entreprises est ouverte du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h, et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h. À l'extérieur de ces périodes, nous invitons la clientèle à utiliser l'adresse courriel entreprises@mrcvr.ca.

CAMPAGNE DE SOUTIEN « ENSEMBLE POUR NOTRE ÉCONOMIE »

Cette campagne de soutien a pour objectif premier de protéger un maximum d'entreprises et d'emplois en informant, en soutenant et en épaulant les entrepreneur(e)s, les commerçant(e)s et les travailleur(-euse)s autonomes de chez nous pour les semaines et mois à venir. Par ailleurs, la MRCVR a mis en ligne une section spécifique de son site Internet, la page COVID-19, pour informer les entrepreneur(e)s du territoire de toutes les mesures, les solutions et des programmes offerts.

– 30 –

Source et renseignements :

Ariane Levasseur, conseillère en communication
MRC de La Vallée-du-Richelieu
Tél. : 450 464-0339, poste 2120
Courriel : alevasseur@mrcvr.ca